

# SOCIOLOGIE POLITIQUE

Les capacités réflexives d'une société ne se limitent pas aux seules institutions scientifiques : il y a une multitude d'acteurs sociaux qui « réagissent » que les sciences sociales et sont aptes à couvrir les domaines qu'elles laissent ouverts.

## I- Définition et objet de la sociologie politique :

Nous appelons méta-analyses ou analyses méta-scientifiques du social, les documents et discours que ces derniers produisent : les politiques (Partis-syndicats et groupements, presse), les littéraires (écrivains, cinéastes, artistes) et les religieux. Mais leurs analyses ont deux particularités :

- **La première** tient à une théorie politique du social ;

- **La seconde** tient à la définition d'actions à entreprendre ou d'ajustements stratégiques, afin d'être compris par les couches et les secteurs sociaux sur lesquels ils s'appuient.

Une contestation s'impose : si la capacité analytique des politiques varie d'un pays ou d'un continent à l'autre, elle demeure exceptionnellement productive mais elle est toujours déterminée par des cadres théorico-idéologiques préétablis.

## II- L'échec des théories et des politiques :

Les causes de la crise sont multiformes. La première correspond au désenchantement général des années **1960-1970**. Le scepticisme sur la capacité des pays en voie de développement à rattraper les pays industrialisés, la radicalisation des analyses et des politiques (épuration politique, nationalisations, guérillas), traduisent l'impatience des populations, l'instabilité des pouvoirs.

Dans les pays du tiers-monde et en occident, les processus d'exclusion, de déqualification, les effets de polarisation et de déstructurations sociales sont décrits comme les conséquences intrinsèques des politiques productivistes.

La crise des valeurs des valeurs prolonge et amplifie la crise économique : défense ou réaffirmation des identités culturelles, fondamentalisme religieux, multiplication des sectes.

### III- Les approches :

Une recension sommaire des principales analyses sociales d'origine politico-syndicale du tiers-monde montre qu'elles relèvent toutes de courants idéologiques. Le fait est normal mais il est aggravé par le sous-développement, la dépendance de et l'urgence des situations sociales. Plus l'acuité des conjonctures est grande, plus les analyses se radicalisent de natures contradictoires.

On peut ainsi distinguer, dans chaque aire géopolitique du tiers-monde, des périodes où prévalent des principes politiques, économiques et sociaux adaptés a priori et qui déterminent l'orientation des analyses sociales.

#### 1- L'approche sociopolitique :

C'est la sociologie et l'anthropologie politiques qui dominent les travaux et permettent aux chercheurs de traiter adéquatement les processus politiques des pays du tiers-monde en termes spécifiques et non en référence à des modèles extérieurs (**F. Bourricaud, J. P. Lavaud**). Il est significatif que le thème de la « citoyenneté », lié aux travaux sur les secteurs informels (**B. Lautier**) et la sécurité alimentaire (**A. K. Sen**), soit devenu aujourd'hui un des objets majeurs des études sociopolitiques.

#### 2- Approche marxiste :

On ne trouve pas chez lui de distinction entre économie et société. Le social et l'économique ne sont pas dissociés ; les sociétés sont des « Formations économiques et sociales ». Les inégalités économiques et sociales sont des contradictions de classes.

S'il y a bien une succession, marquée par un progrès de modes de production (asiatique, antique, féodal, capitaliste), l'élément explicatif n'est autre que la lutte des classes.

### **3- Typologie des sociétés politiques :**

**On distingue :**

**A. La bande :** Elle constitue une unité de taille restreinte, démographiquement limitée à un certain nombre de familles d'origines différentes et occupant un territoire commun où elles pratiquent généralement, d'une façon plus ou moins nomade, la chasse, la pêche, la cueillette. Ce type de groupement est souvent peu durable et la composition varie selon les époques et les possibilités d'activité économique.

Aucun chef ni aucune institution n'unifie les bandes d'un même groupe ethnique et seuls quelques leaders, chasseurs, guérisseurs, peuvent apparaître d'une façon éphémère.

Les Esquimaux, les Pygmées de l'Afrique centrale, certains groupes d'Indiens d'Amazonie sont les meilleurs exemples de ce type de société.

#### **B. Les organisations segmentaires et lignagères :**

Egalitaires aussi, elles reposent essentiellement sur la solidarité à l'intérieur du groupe de parenté qui, qui est la seule unité assurant la protection de l'individu. Ces organisations connaissent souvent un état conflictuel endémique, et les groupes sont obligés d'entretenir entre eux, pour leur défense, des réseaux d'alliance fondés sur la proximité familiale.

-Les organisations lignagères sont des groupes de descendance qui constituent une véritable unité de solidarité pouvant s'établir sur plusieurs générations et réunissant ainsi un nombre important de personnes apparentées.

L'autorité y est exercée par les chefs de lignage ou Aînés, entourés de conseils d'Anciens, ceux-ci étant les chefs des branches collatérales (cf. schéma ci-dessous).

#### **C. Les sociétés segmentaires :**

Elles ne constituent pas de véritables lignages, en ce sens que des scissions s'y opèrent au bout de deux ou trois générations. L'unité de solidarité est représentée par un sèment de ce lignage, lui-même en opposition virtuelle avec le segment voisin. Pour reprendre le schéma précédent, dans un système segmentaire, les descendants de A formeront une unité pouvant être appelée à s'opposer à B, mais en revanche ils seront amenés à s'allier si un litige oppose A ou B ou l'un de leurs descendants à C ou D ou l'un de leurs descendants.

Dans ce système, les conflits entre proches sont très rapidement résolus, en revanche ils peuvent se transformer en vendettas (Blood feud), avec éventuellement mort d'hommes, si le groupe forme des quatre familles, par exemple, à l'égard de ses adversaires dont le degré de parenté est beaucoup plus

éloigné. Comme le dit Evans-Pritchard, « Fission et Fusion sont deux aspects du même principe segmentaire » et elles opèrent de façon à la fois contradictoire et complémentaire (« Les Nuer », in *African Political Systems*, p. 284).

Les Nuer du Soudan et les Tir du Nigeria ont été jusqu'à présent les illustrations de ces systèmes présentes.

Que le système soit segmentaire ou non, il peut aussi s'unifier au sein de la tribu, unité d'intégration qui tend alors à transcender les groupes de parenté et à imposer des formes de solidarité à un niveau supérieur à la famille, ou le rôle des Anciens prépondérant.

**D. Les sociétés stratifiées** : Elles expriment une spécificité politique plus marquée, quand apparaissent des institutions visant le maintien de l'ordre, l'organisation économique, etc. Le pouvoir s'individualise partiellement et tend à devenir héréditaire. La centralisation à l'échelon local du village, de la région ou même de la société globale qu'est l'ethnie, se renforce.

Les ethnologues s'accordent à distinguer les « chefferies » des « Etats » :

**E. La chefferie** : présente des dimensions territoriales relativement faibles, ou le pouvoir politique reste mal assuré, l'existence d'un régime de dévolution généralement héréditaire. L'appareil administratif et judiciaire y est peu développé et s'appuie sur l'entourage ou la clientèle du chef. Enfin, l'unité du territoire, précaire, risque d'être remise en cause au cours des compétitions politiques.

**4. L'Etat** : La problématique de l'Etat a fait l'objet d'une production extrêmement abondante.

Organisation politique d'une classe économiquement dominante. Le processus de formation de l'Etat est marqué par la formation d'un pouvoir public spécial avec son armée, sa police, ses prisons et différentes institutions coercitives.

Trois étapes peuvent être dégagées dans la consolidation de l'Etat, puis à la dénonciation de sa faible efficacité et de son manque de souplesse en terme de développement (le secteur productif étatique), enfin à la recomposition démocratique et au réexamen des missions de l'Etat (privatisation des entreprises publiques, décentralisation).

La recherche sur l'« **Etat en développement** » présente des caractéristiques bien différentes et dépend de la capacité et d'aide et de coopération des organismes internationaux. Mais, les aspects juridiques et formels concernant les modèles constitutionnels sont restés seconds par rapport aux problèmes de son fonctionnement, de ses responsables, de ses relations avec les pouvoirs traditionnels et la société civile (légitimation et bases sociales), et des rapports interétatiques au niveau régional, au plan international et dans la participation aux instances de négociation Nord-Sud (Non-alignés, CNUCED, OPEP).

Le modèle « **tutélaire** » (tutelary democracy), propose par **E. Shils** pour rendre compte des rapports contradictoires entre le projet formel de démocratie revendiqué par les textes officiels et l'autoritarisme qui s'installe dans la majorité des pays, illustre la difficulté des politistes à expliquer les évolutions en cours (E. Shils, « **The military in the political development of the new states** »).

La grille d'analyse proposée par Shils conduisait à interpréter les diverses formes de pouvoir autoritaire (chefs historiques ou charismatiques, partis uniques, régimes militaires) comme des étapes provisoires de gouvernement, nécessaires au décalage économique et à la sortie du sous-développement.

### **5. La gouvernance :**

L'Etat dans les pays du tiers-monde a fait l'objet d'une remise en cause de la part des libéraux qui dénonçaient ses interventions (surtout économiques).

C'est au tour du terme de « gouvernance » que la Banque Mondiale définit comme « l'usage de l'autorité politique, la pratique de contrôle sur une société et la gestion de ses ressources pour le développement social et économique » s'est élaborée une nouvelle « Théorie de la gestion du développement ». La gouvernance désigne donc tous les aspects politico-institutionnels relatifs à la capacité d'un gouvernement à assurer la loi et l'ordre, à formuler et exécuter une politique, à créer un environnement favorable au développement (structures organisationnelles, ressources humaines et les systèmes de gestion de l'Etat).

Pour les cerner, il faut tout d'abord distinguer le volet politico-administratif (nature et rôle de l'Etat en tant qu'agent de régulation économique) et celui proprement économique de la gouvernance. La première dimension renvoie au système politique global et aux pratiques socio-économiques qu'il engendre : structure du gouvernement et groupes d'intérêts représentés en son sein, cadre constitutionnel répartissant les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, types de représentation et d'expression des populations (système électoral et formes de « participation populaire »). La seconde concerne spécifiquement la gestion des ressources disponibles dans le secteur public et privé (fixation des prix, fiscalité, subventions, taux de change, législation économique).

Toutes contribuent à diminuer les prérogatives de l'Etat et au renforcement croissant des acteurs organisés de la « société civile » (syndicats, chambres de commerce, mutuelles, coopératives, organisations d'usagers, universités) dans le but de réduire la distance sociale qui prévaut entre décideurs et populations.

#### IV- Politique et développement :

La **politique**, (art et pratique du gouvernement de l'Etat), activité liée aux rapports entre classes, nations et autres groupes sociaux, fondée sur la conquête, la conservation et l'utilisation du **pouvoir d'Etat**.

Les idées politiques et les institutions correspondantes sont une superstructure de la base économique.

Suivant les différents domaines de la vie sociale, on distingue : les politiques économique, sociale, agraire, nationale, internationale, etc.

Pour que la politique soit une force transformatrice, elle doit traduire correctement les besoins du développement de la vie matérielle de la société.

Il s'agit là d'une politique scientifiquement motivée et fondée sur la connaissance des **lois** du développement social qu'elle utilise dans l'intérêt de la société. Cette politique répond aux intérêts vitaux du peuple et bénéficie d'un soutien populaire des masses laborieuses.

Les politiques de développement reposent sur des finalités et des caractéristiques bien affirmées. Cet arrière-plan devait fortement inspirer les grands programmes de développement grâce auxquels les principales métropoles coloniales tentaient de sortir du sous-développement les régions «**déprimées**» du globe (fonds d'investissement pour le développement des territoires d'outre-mer : plans décennaux français et belges en Afrique, Loi sur le bien-être et le développement dans les colonies britanniques).

Dans chaque cas sont programmés d'importants transferts d'investissement public vers les colonies, ou les grands chantiers de l'après-guerre (barrages, routes et pistes, voies ferrées, bâtiments publics, électrification) se caractérisent par un accent mis sur les infrastructures sociales (écoles, centres de santé), l'agriculture vivrière avec divers aménagements agricoles et un important travail de vulgarisation.

## V- Economie politique :

L'**économie** est l'ensemble des rapports de production qui s'établissent entre les hommes au cours de la production, de l'échange, de la répartition et de la consommation des biens matériels.

La politique (du grec politikos = de la cité, art et pratique du gouvernement de l'Etat), activité liée aux rapports entre classes, nations et autres groupes sociaux, fondée sur la conquête, la conservation et l'utilisation du pouvoir d'Etat.

Les idées politiques et les institutions correspondantes sont une superstructure de la base économique.

Pour que la politique soit une force transformatrice, elle doit traduire correctement les besoins du développement de la vie matérielle de la société. La politique exprime sous une forme concentrée l'économie qui, en dernier analyse, la détermine, mais en même temps la p. exerce une puissante action en retour sur celle-ci. La lutte politique a pour enjeu, principalement les intérêts économiques de classe. L'Etat est l'instrument essentiel de cette lutte ; il sert à assurer la domination économique durable d'une classe. Les conditions nécessaires de cette domination sont la conquête et le maintien du pouvoir politique.

L'idéologie développementiste commune reposait sur deux présupposés majeurs :

- La croissance accélérée des forces productives grâce à la diversification de la production et à l'industrialisation, aux recours aux modèles techniques les plus productifs, à l'intégration dans une division internationale du travail rééquilibrée ;
- Le rôle majeur de l'Etat dans la mise en œuvre et le contrôle du processus de croissance aussi bien au niveau des ressources nationales que de la mobilisation des soutiens populaires « **mise au travail** » plus ou moins volontaire des populations, recette préconisée de toutes parts par des économies dites à excédent de main-d'œuvre (**G. Ardent**).

## VI- Les organisations politiques :

Les organisations ont été étudiées comme des systèmes fondés sur une rationalité étroitement économique ou fonctionnelle, des systèmes de pouvoir et des lieux de socialisation.

La légitimité du pouvoir de décision était très claire au **XIX e siècle** et dépendait des qualités personnelles des dirigeants. Les autres contestaient cette légitimité en leur opposant celles des travailleurs.

Pendant le **XXe siècle**, trois tendances vont brouiller les cartes du pouvoir. Tout d'abord, la complexification et la concentration des organisations s'accompagnent de la création d'un corps de « **spécialistes** » de la gestion.

La compétence entre en concurrence avec le droit de propriété. Ensuite l'Etat intervient de plus en plus avec ses experts, invoquant un autre système de valeurs : l'**intérêt général**.

Enfin, la scolarisation massive bouleverse la composition et les attentes des travailleurs. Cette évolution met en cause le principe taylorien : « **chacun à sa place, et une place à chacun** ».

## VII- L'apport des autres sciences sociales :

### A. La démographie :

*(Du grec demos-peuple et graphein =écrire), science ayant pour*

*objet l'étude des populations, de leurs structures (aux points de vue professionnels, géographique, ethnique, de l'âge et du sexe) et de leur dynamique (natalité, mortalité, migrations, etc.).*

*Les caractéristiques quantitatives des processus démographiques sont des indices qui traduisent, sous une forme générale, les effets de nombreux facteurs : biologiques, sociaux, culturels, ethniques, éthiques, socio-psychologiques, etc. Le marxisme met l'accent sur le rôle déterminant des rapports économiques, du mode production. « Pour différents modes de productions il existe différentes lois d'accroissement de la population et de la surpopulation » (Marx : « Manuscrits de 1857-1858 », Editions sociales, Paris, 1980, t. II, p. 94). Mais l'inverse peut se produire également, étant donné que la population est le sujet de la production en même temps que de la consommation.*

*La croissance accélérée de la population mondiale, problème global de l'actualité, résulte en grande partie de la diminution de la mortalité (surtout infantile) dans les pays en voie de développement, du fait des progrès de la médecine et d'une meilleure protection de la santé publique, de l'amélioration*

*des conditions d'hygiène, parallèlement au maintien des modes de vie traditionnels qui, quant à eux, font obstacles à la fois au planning familial et à un travail plus efficace de la population dans le secteur industriel, etc. D'où la nécessité de définir et de mettre en œuvre une politique démographique qui ne se réduirait pas à des mesures d'ordre exclusivement médical ou économique, mais tiendrait compte de nombreux aspects sociaux et culturels du phénomène, étant donné que les taux de croissance de la population influent fortement sur l'économie, la structure sociale, la répartition territoriale de la main-d'œuvre, etc.*

**-Thomas Robert Malthus (1766 – 1834)**, sociologue, démographe, pasteur anglican. Dans son « Essai sur le principe de population », Malthus exposa des idées qui furent ensuite largement reprises par la pensée sociale, surtout par l'économie politique de la fin du XIXe siècle.

*Malthus établit une loi de la population supra historique, selon laquelle, la population grandit*

*en progression géométrique, tandis que les substances ne croissent qu'en progression arithmétique. D'où Malthus déduisait les contradictions du développement social. Celles-ci ne peuvent, selon lui, être éliminées que par la restriction de la croissance démographique (réglementation des mariages, contrôle des naissances) ainsi que par la régulation « naturelle » (famine, épidémies, guerres, etc.) du nombre de la population.*

## **B - Histoire :**

*En ce qui concerne l'histoire, elle consacre l'essentiel de ses efforts à l'analyse des phénomènes historiques, métropolitains.*

*Deux tendances peuvent être schématiquement dégagées :*

- *La première s'attache à rétablir la dimension historique des continents colonisés. Il s'agit pour l'essentiel de reconstituer l'histoire des Etats, des établissements humains, des circuits d'échange, afin d'établir, à partir de la succession des civilisations et des empires, les étapes du « progrès ».*
- *La seconde s'inspire des schémas dépendistes. Il alors de réévaluer le bilan de l'histoire coloniale, d'apprécier l'impact du choc colonial sur les sociétés et les différents processus d'involution qu'il a pu déclencher.*

*De nombreux travaux s'intéressent à l'émergence des mouvements nationalistes et révolutionnaires. La geste des soulèvements paysans y sera privilégiée dans le droit fil des approches tiers-mondistes qui, de la Chine Populaire à Cuba en passant par l'Algérie, théorisent les particularités et les conséquences de ces révolutions populaires. C'est l'histoire des « masses » (au sens propre et figuré*

du mot) et des « **classes** », appréhendées à travers les grands agrégats des catégories socio professionnelles forgées pour et par les classements statistiques ou leur « **mission historique** ».

L'apport spécifique des historiens consiste pour l'essentiel à souligner la nécessité d'une vision historique globale de la dynamique des trois continents et des événements qui s'y déroulent.

### **C- Le droit:**

Selon **H. Lévy-Bruhl**, « ensemble des règles obligatoires déterminant les rapports sociaux imposés à tout moment à la collectivité à laquelle on appartient ». Différentes sources : **coutume, loi, traité, doctrine, religion**.

Des juridictions spécialisées, une codification propre à chaque domaine : droit civil, pénal, commercial, constitutionnel, administratif public, privé, etc.

Le droit est fixe dans un système de normes, de règles établies ou sanctionnées par le pouvoir d'Etat. La spécificité des normes juridiques tient au fait que leur exécution est assurée par la force coercitive de l'Etat. Dans les sociétés dites « **traditionnelles** », la modernisation rapide et profonde des structures sociales et des comportements « coutumiers » passait nécessairement par la mise en place d'un cadre légal inspiré du droit occidental incarnant les nouvelles valeurs, désormais écrites et codifiées. Entre la volonté de l'Etat et le nécessaire consensus des citoyens, diverses voies médianes « **d'indigénisation** » du droit ont été pratiquées pour réduire l'écart entre, d'un côté un droit moderne idéalisé mais bafoué, et de l'autre, des pratiques et des usages variables selon les lieux et les communautés au sein d'un même Etat. En plus, le réalisme a dû prévaloir pour tenir compte tout d'abord de l'impuissance à faire appliquer la loi (qui commence par la formation et l'information de ceux qui sont appelés à la lire, l'accès aux textes légaux) et du fait que des pans entiers de l'activité sociale dans le domaine de la production, des relations sociales, échappent à tout encadrement étatique (économie informelle, auto-formation...). La réflexion juridique participe pleinement au débat général sur les politiques de développement « **provoqué** », le choc des valeurs de civilisation, le respect des identités et des formes indigènes de régulation des rapports sociaux, la définition de la situation d'« **anomie sociale** » (cf. R. Verdier, éd., *La Vengeance*, Paris, Cujas, 4 vol., 1980-1984). Mais paradoxalement, alors même que la souplesse et la flexibilité s'imposent à ceux chargés de faire et de dire le droit (on parle ainsi de « **cadastre progressif** », pour assimiler les pratiques traditionnelles qui dans les campagnes par exemple, servent à éviter les différends fonciers entre paysans), ce sont désormais les sujets de la « **société civile** » qui semblent revendiquer l'affirmation d'un Etat de Droit et le respect des droits universels (comme les droits de l'homme ou les proclamations des organismes internationaux), au-delà des différences sociales et des appartenances raciales ou confessionnelles.

## **D- Les sciences politiques :**

### **1- La politologie :**

*(Du grec politikos = de la cité et logos = science, étude). Science ayant pour objet l'étude des phénomènes politiques.*

*Le primat des « exécutifs » sur les « législatifs », le centralisme des administrations étatiques et des partis n'étaient pas conçus comme des confiscations abusives de pouvoir, mais comme un passage obligé de la démocratie formelle à la démocratie réelle.*

*Les politologues et les analystes cherchaient à trouver, dans les régimes en place, les possibilités d'un rapprochement avec les modèles occidentaux.*

*Dans l'étude des sciences politiques, les aspects juridiques et formels des modèles constitutionnels sont restés seconds par rapport aux problèmes de l'Etat, de son fonctionnement, de ses responsables, de ses relations avec les pouvoirs traditionnels et la « **société civile** » (légitimation et bases sociales), et les rapports inter-étatiques au niveau régional, au plan international, et dans la participation aux instances de négociation Nord-Sud.*

### **QUESTIONS :**

- 1) *Qu'est ce que la politique, à quoi sert-elle ?*
- 2) *Qu'est ce qui caractérise la théorie modernisatrice ?*
- 3) *Faites une analyse comparative entre le droit et la politique.*
- 4) *Peut-on concevoir une société sans Etat ?*

## **VIII- Les classes sociales :**

*S'appuyant sur les matériaux de l'ouvrage de Morgan « **Acient society** », ainsi que sur d'autres données de la science, Engels montre que l'accroissement de la productivité du travail et la division du travail conduisirent à l'apparition de l'échange, de la propriété privée, à la destruction du régime de la communauté primitive et à la formation des classes des classes.*

*On appelle classes, de («Vastes groupes d'hommes qui se distinguent par la place qu'ils occupent dans un système historiquement défini de production sociale, par leur rapport (la plupart du temps fixe et consacre par les lois) avec les moyens de moyens de production, par leur rôle dans l'organisation sociale du travail, donc, par les moyens d'obtention et l'importance de la part des richesses sociales dont ils disposent. Les classes sont des groupes d'hommes dont l'un peut s'approprier le travail de l'autre, a cause de la place différente qu'il occupe dans une structure déterminée de l'économie » (Lénine : œuvres, t. 29, p. 425).*

*Il en a toujours été dans l'histoire, et l'on observe que, dans toute société où les moyens de production sont propriété privée, il existe deux classes complémentaires qui constituent la base fondamentale de la société : dans l'Antiquité, praticiens possesseurs de la terre, et esclaves qui la travaillent et qui sont eux aussi propriété des praticiens ; au Moyen-âge, classe des seigneurs féodaux et classe des serfs.*

*Les deux classes fondamentales sont toujours antagonistes par nature. Dans la société capitaliste, de nos jours, on distingue :*

### **A. La bourgeoisie :**

*Dans la tradition marxiste, désigne la classe dominante au sein du mode de production capitaliste. Plusieurs « variantes » : industrielle, commerciale, bancaire. Trois piliers essentiels au XIXe siècle : le barreau, la médecine et l'entreprise.*

*Classe sociale définie par sa place dans le processus de production (pas de travail manuel), par ses revenus, son rôle politique (par exemple : en France lors de la R.B.F. de 1789), historique (le développement du capitalisme, de l'industrialisation), son idéologie (par exemple : la liberté, l'égalité de droit, la démocratie parlementaire, etc.).*

### **B. Le prolétariat : (la classe ouvrière)**

*En régime capitaliste, c'est la classe des salariés privés de moyens de production, qui vendent leur force de travail et sont exploitées par le capital.*

*Le progrès technique et scientifique diversifie la composition de la classe ouvrière qui comprend, outre les ouvriers occupés dans l'industrie et l'agriculture, la grande masse des salariés du secteur tertiaire ainsi que les travailleurs intellectuels.*

### **C. La paysannerie :**

*Classe occupée dans la production agricole et ayant en sa possession ou bien en jouissance, a des conditions déterminées, les moyens de production indispensables. Classe principale sous la féodalité, elle fut opprimée et exploitée par les propriétaires fonciers (féodaux). La paysannerie menait contre ces derniers une lutte qui se transformait en longues et opiniâtres guerres paysannes. Sous le capitalisme, elle se désintègre en couches distinctes : paysans pauvres, paysans moyens et bourgeoisie rurale. Ruinée, dépossédée de ses terres, elle se transforme en un prolétariat rural qui vient grossir les rangs du prolétariat urbain.*

*Pour Marx, les classes sociales sont « inscrites » dans la réalité sociale et existent indépendamment de celui qui cherche à les dénombrer. Leurs luttes déterminent le changement social.*

*La lutte de la classe ouvrière conduit nécessairement à la révolution socialiste et à l'instauration de la dictature du prolétariat qui a pour objectif la disparition de toutes les classes, l'établissement d'une société sans classes : la société communiste.*

*Sous le capitalisme, la lutte des classes vise la toute puissance des monopoles. Cette lutte rassemble au tour du prolétariat des couches essentielles de la société, qui ont intérêt à la sauvegarde de la paix et à la satisfaction de leurs revendication démocratiques.*

*Par contre, pour **R. Boudon, H. Mendras, F.Bourricaud** ou **J.Lautman**, la notion de classe sociale n'est pas un concept sociologique pertinent. La conscience d'appartenir s'atténue et semble le fait des seules classes moyennes. A. de Tocqueville quand à lui, place l'essence des sociétés modernes sur un autre plan. Selon lui, ces sociétés se caractérisent par « l'égalité des conditions, principalement sociales et juridiques des individus. Cette égalisation, fondement de la démocratie, fait naître des sociétés où chacun se considère comme l'égal de tous. Maintenant, « cadres supérieurs peuvent choisir de vivre comme des prolétaires, et les hippies et les ouvriers peuvent vivre bourgeoisement »(**Le changement social**, A. Colin 1983, P.128).*